

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

13

20^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 27 Octobre au 07 Novembre 2014

PASSAGE DE SALVADOR A L'EPU
GENEVE, LE 27 OCTOBRE 2014

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR: SEM KOUADIO ADJOURMANI

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de Salvador et lui adresse ses félicitations pour la présentation détaillée de son rapport à l'occasion de son second passage à l'Examen Périodique Universel (EPU).

La lecture dudit rapport nous instruit sur les efforts consentis par le Gouvernement de Salvador pour mettre en œuvre les recommandations issues de son premier passage à cet examen, notamment des réformes juridiques entreprises dans plusieurs domaines, témoignant ainsi de sa volonté à coopérer pleinement avec les mécanismes relatifs aux droits humains et à respecter les engagements internationaux auxquels il a souscrit.

Ma délégation se félicite tout particulièrement de l'instauration de mesures visant à réduire les discriminations faites aux personnes vulnérables et à garantir l'égalité dans plusieurs domaines.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait également saluer l'engagement de ce pays à lutter résolument contre toutes les formes de violation flagrante des Droits de l'Homme sur son territoire.

A cet effet et au regard des défis qui demeurent et qui ont été relevés par ledit rapport, ma délégation voudrait recommander à Salvador ce qui suit :

- 1- Renforcer les mesures visant à protéger les personnes vulnérables et leur garantir un plein accès aux ressources naturelles ;
- 2- Poursuivre le processus de ratification des instruments internationaux, notamment ceux relatifs aux droits de l'homme.

Je vous remercie.